



Département des Ardennes

COMMUNE DE BAZEILLES

	Plan Local d'Urbanisme
	<u>RÉVISION ALLÉGÉE N°1 :</u> <i>Adaptation du règlement du secteur UBa afin de permettre l'implantation d'une activité commerciale</i>

PHASE D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération n°15 du 3 décembre 2021, approuvant la révision allégée n° 1 du PLU de Bazeilles.

Cachet de la Mairie / Signature du maire

M. Francis BONNE

Approuvé le : 20.10.1995
(Document initial – POS)



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
 28 avenue Philippoteaux
 08200 SEDAN
 Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
 E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :	Mis en compatibilité le :
10.11.2006 (révision générale)			18.12.2020

PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU P.L.U. DE BAZEILLES

Bordereau des pièces du dossier approuvé

Numérotation des pièces	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE
	PIÈCES DU P.L.U.
1	RAPPORT DE PRÉSENTATION ENVIRONNEMENTAL
4A	RÈGLEMENT PIÈCE ÉCRITE
	AUTRES PIÈCES
ACTES	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET ARRÊTÉ DU MAIRE : ✓ Délibération du conseil municipal de Bazeilles en date du 18 décembre 2020 prescrivant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme, fixant les objectifs poursuivis et définissant les modalités de la concertation préalable dans le cadre de cette procédure. ✓ Délibération du conseil municipal de Bazeilles en date du 10 avril 2021 arrêtant le bilan de la concertation et le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme. ✓ Arrêté n°46/2021 du 11 août 2021 portant ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bazeilles ✓ Délibération n°15 du 3 décembre 2021 approuvant la révision allégée n°1 du PLU de Bazeilles.
AVIS	AVIS RENDUS SUR LE PROJET AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE : ✓ Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint du 09.07.21 ✓ Avis de la MRAe Grand Est du 16.06.21 ✓ Avis de M. le Préfet des Ardennes du 06.07.21 ✓ Avis complémentaire du syndicat du SCoT Nord Ardennes – mail du 23.07.21 ✓ Réponse de la commune à la MRAe du 20.07.21
EP	ENQUÊTE PUBLIQUE : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

⇒ Pour information, le Plan Local d'Urbanisme de Bazeilles (commune historique), en vigueur à la date de l'enquête publique, comprend les pièces suivantes :

1. RAPPORT DE PRESENTATION

2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

3. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

4. REGLEMENT

- 4A. REGLEMENT - DOCUMENT ECRIT
- 4B. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/10 000^{ème}
- 4C1. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/2 000^{ème} - Planche 1 " Partie Nord "
- 4C2. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/2 000^{ème} - Planche 2 " Partie Sud "

5. ANNEXES

- 5A. ANNEXES - DOCUMENT ECRIT
- 5B. PLAN DES RESEAUX D'EAU POTABLE au 1/2 000^{ème}
- 5C. PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT au 1/2 000^{ème}
- 5D. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE au 1/10 000^{ème}
- 5E. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE au 1/2000^{ème}
- 5F. ANNEXES - INFORMATIONS DIVERSES - PLAN au 1/5000^{ème}
- 5G. PLAN DE PREVENTIONS DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS DE BAZEILLES A CHALANDRY-ELAIRE approuvé le 1^{er} décembre 2003

SOMME PREFECTURE

22 DEC. 2020

1/EE

Département des Ardennes
COMMUNE DE BAZEILLES

**PROJET DE CRÉATION D'UNE UNITÉ
DE MÉTHANISATION AGRICOLE
AU LIEU-DIT POMMERUES**

Porteur du projet : SAS Turenne Méthanisation



**DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT
MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU**

*Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal du 18 décembre 2020,
approuvant la déclaration de projet
emportant mise en
compatibilité du PLU de Bazeilles.*

Cachet de la Mairie / Signature du maire



M. Francis BONNE



S.A.R.L. BUREAU D'ÉTUDES DUMAY
28 avenue Philippoteaux - 08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay



COMMUNE DE BAZEILLES
Mairie - 08140 BAZEILLES
Tél 03.24.27.19.12. Fax 03.24.27.87.45
E-mail : mairie@bazeilles.com

PROJET DE CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION AGRICOLE AU LIEU-DIT POMMERUES À BAZEILLES

COMPOSITION GÉNÉRALE DU DOSSIER APPROUVÉ

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
A	DÉCLARATION DE PROJET RAPPORT DE PRÉSENTATION	
B	MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE BAZEILLES	M.E.C.
1	RAPPORT DE PRÉSENTATION	
1A	<i>Rapport de présentation environnemental</i>	
1B	<i>Résumé Non Technique</i>	R.N.T.
2	PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES	P.A.D.D.
2B	<i>Cartographie</i>	
3	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PAR QUARTIERS OU PAR SECTEURS	O.A.
	<i>Extrait</i>	
4	RÈGLEMENT	
4A	DOCUMENT ÉCRIT DU RÈGLEMENT - <i>Extrait</i> : zonage agricole (A)	
4C1	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Planche 1 : Partie Nord à l'échelle : 1/2500 ^{ème}	
C	CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (avant enquête publique)	
	BILAN DE LA CONCERTATION	
D	AUTRES AVIS RENDUS SUR LE PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE	
1	AVIS DU PREFET DES ARDENNES en date du 7 juillet 2020	
2	AVIS DE LA MISSION RÉGIONALE DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE en date du 7 août 2020	M.R.Ae
3	RÉPONSE ÉCRITE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE	
4	COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'EXAMEN CONJOINT organisée le 28 septembre 2020	
E	ENQUÊTE PUBLIQUE : RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR	
F	DÉLIBÉRATION APPROUVANT LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE BAZEILLES	



Département des Ardennes

COMMUNE DE BAZEILLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la
délibération du 10.11.2006,
approuvant la révision générale
du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie
et signature du Maire:

Pierre SULFURT

Publié le : 14/12/1993
Approuvé le : 20/10/1995



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
30 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
10.11.2006					

COMPOSITION DU DOSSIER

1. RAPPORT DE PRESENTATION

2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

3. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

4. REGLEMENT

- 4A. REGLEMENT - DOCUMENT ECRIT
- 4B. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/10 000^{ème}
- 4C1. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/2 000^{ème} - Planche 1 " Partie Nord "
- 4C2. DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT au 1/2 000^{ème} - Planche 2 " Partie Sud "

5. ANNEXES

- 5A. ANNEXES - DOCUMENT ECRIT
- 5B. PLAN DES RESEAUX D'EAU POTABLE au 1/2 000^{ème}
- 5C. PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT au 1/2 000^{ème}
- 5D. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE au 1/10 000^{ème}
- 5E. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE au 1/2000^{ème}
- 5F. ANNEXES - INFORMATIONS DIVERSES - PLAN au 1/5000^{ème}
- 5G. PLAN DE PREVENTIONS DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS DE BAZEILLES
A CHALANDRY-ELAIRE approuvé le 1^{er} décembre 2003

AUTRES PIECES ADMINISTRATIVES

- Porter à connaissance du Préfet
- Avis des services de l'Etat et autres personnes publiques associées à la procédure
- Arrêté préfectoral n°2006/213 du 13 mars 2006
- Enquête publique : rapport du commissaire-enquêteur

MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur **les documents graphiques** (pièces 4B à 4C2) au 1/10000^{ème} ou au 1/2000^{ème}, la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un espace boisé classé ou un emplacement réservé.
- Consulter dans **le règlement** (pièce n° 4A) :
 - a) Les dispositions générales (Titre I),
 - b) Les règles applicables à la zone concernée (Titres II, III, IV, V),
 - c) Eventuellement les dispositions s'appliquant à l'espace boisé classé (Titre VI) et à l'emplacement réservé (Titre VII).
- En cas d'opérations de construction ou d'aménagement, vérifier que le projet est compatible avec les **orientations d'aménagement** (pièce n° 3).
- Vérifier sur **les plans des servitudes d'utilité publique** (pièces 5D et 5E), et sur le **Plan de Prévention des Risques d'inondations** (pièce n°5F), si votre terrain est grevé d'une servitude, et consulter les textes réglementaires figurant dans le document écrit (pièces 5A et 5G).
- Vérifier sur **le plan n°5F (annexes - informations diverses)**, si votre terrain est concerné par des zones ou périmètres spécifiques visés à l'article R.123-13 du Code de l'Urbanisme.
- Sur **les autres annexes**, figurent les schémas des réseaux d'eau potable et d'assainissement existants ou projetés (pièces 5B et 5C).